Labels et récompenses



1. Sannois, 2e des villes de 20 à 50 000 habitants du Val-d'Oise pour le label Villes et Villages où il fait bon vivre décerné en 2024.
2. Sannois, ville fleurie, conserve sa 3e Fleur depuis 2020.
3. Sannois, labellisée Ville prudente décerné par la Prévention routière en novembre 2021.
4. Sannois labellisée 100% EAC (éducation artistique et culturelle), qui distingue l'engagement de la ville dans la généralisation de l'éducation artistique et culturelle, avec une attention particulière pour les jeunes publics.
5. Obtention de la note de 100/100, en 2022 et en 2023, pour la fiabilité comptable de Sannois, par la direction générale des finances publiques.
6. Obtention du label Pro vélo niveau Or, en 2024, qui récompense l'effort de la mairie pour les actions mises en place dans la pratique du vélo pour le personnel communal.

7. Obtention du label Patrimoine d’intérêt régional par le conseil régional d’Île-de-France pour l’église Saint-Pierre – Saint-Paul en janvier 2023.
8. Certificat environnemental décerné à la ville de Sannois dans le cadre de la bonne gestion de l’élimination des archives municipales en 2022 (correspond à 21 arbres sauvés de la coupe).
9. Sannois, ville ambassadrice du don d’organes, en juin 2024.
10. Sannois, 4e meilleur site internet de France lors des Trophées de la communication en janvier 2021.
11. Sannois, commune donneur catégorie « Or » en partenariat avec l’Établissement français du sang en 2023.

Service communication

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
4ème étage
95110
Sannois
Tél. 01 39 98 20 48 / 21 02